

unissant tous les membres de la grande patrie commune et propre à couronner nos efforts. Que le Tout-Puissant protège l'Allemagne et nous tous !"

## VII.

## DANEMARK.

Redouté de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Angleterre au 8<sup>e</sup> siècle ; maître de l'Angleterre au 11<sup>e</sup> ; fief de l'Allemagne au 12<sup>e</sup> ; uni à la Norvège en 1389, et à la Suède, en 1397 ; séparé de celle-ci en 1523, et de la Norvège, en 1814.—Le Danemark forme depuis lors une puissance de troisième ordre. Sa population n'est que d'environ 3,000,000 d'habitants.

L'avant-dernier de ses rois, Frédéric VII, de la maison d'Oldenbourg, avait donné au Danemark, en 1848, une constitution libérale, qu'il dut modifier, en 1854 et en 1855, afin qu'elle pût être adaptée à toutes les parties de la monarchie. Mais la mort a enlevé, le 16 nov., ce roi, qui avait su rendre heureuse, pendant de longues années, l'ancienne Chersonèse Cimbrique.

Le prince Christian de Glucksbourg, que le traité de Londres de 1852 avait reconnu comme héritier présomptif de la couronne de Danemark, a succédé à Frédéric, sous le nom de Christian IX.

Dans son adresse au peuple danois, le nouveau roi a bien voulu promettre à ses sujets que s'ils l'acceptaient pour souverain, les bénédictions célestes ne leur feraient pas défaut ; mais il paraît que tous les Danois n'ont pas cru à cette promesse, car le roi Christian était à peine assis, non sur le trône de ses ancêtres, mais sur celui de son prédécesseur, que la plus belle partie de son royaume refusait de lui obéir.

Les duchés de Schleswig, de Holstein et de Laenbourg sont, comme on le sait déjà, enclavés dans la Confédération germanique. L'un d'eux, le Schleswig, croyons-nous, a certains privilèges qui datent, paraît-il, de plusieurs siècles, et il s'oppose, comme de juste, à ce que le Danemark les lui enlève. Si nous avons bien compris les explications embrouillées qu'ont données, à l'égard de ces difficultés, certains journaux, il nous semble que le Danemark veut ôter aux duchés que nous avons nommés plus haut, leur autonomie.

Celui qui devrait régner sur le Danemark n'est point Christian IX, mais bien le prince d'Augustenburg, qui est le seul descendant direct de la maison d'Oldenbourg.

À la fin de l'année 1863, les journaux ont annoncé qu'une armée de 40,000 hommes, envoyée par la Confédération germanique, était en train d'aller régler violemment, en Danemark, tous ces graves différends. Souhaitons que celui des deux adversaires qui a le droit et la justice pour lui, remporte la victoire.

## VIII.

## POLOGNE.

Le monde fut témoin, et plusieurs nations se rendirent coupables, en 1772, d'un de ces crimes qui souillent à jamais les pages de l'Histoire.

Profitant des troubles incessants qui agitaient si douloureusement la Pologne, troubles qu'elles avaient elles-mêmes excités ou encouragés, la Russie, la Prusse et l'Autriche se partagèrent cette noble terre de héros et de martyrs chrétiens.

Obligés dès lors de servir des gouvernements étrangers, de porter le joug abrutissant de la servitude, les Polonais n'eurent plus qu'une seule pensée : choisir le moment le plus propice pour se lever en masse contre leurs oppresseurs.

Une guerre entreprise contre la Russie, par les Suédois et les Turcs, vint leur en fournir l'occasion : ils se soulevèrent. Mais ils avaient compté sans la trahison, arme favorite des cœurs vils. Quelques traîtres polonais se joignirent aux soldats du czar, tournèrent leurs armes contre leurs propres patriotes, et furent ainsi cause que la Pologne, au lieu de sortir victorieuse d'une si noble lutte, fut soumise à une nouvelle division, mais plus inique encore que la première—(1793).

L'année suivante, une nouvelle tentative de résurrection fut opérée, mais sans plus de succès : la lutte était trop inégale. Un troisième partage s'en suivit—(1795).

La Pologne resta ainsi anéantie jusqu'en 1807, temps où Napoléon fit de la Prusse polonaise et d'une partie de l'ancienne Pologne le grand duché de Varsovie, qu'il donna à Frédéric-Auguste, roi de Saxe. Mais, avec la chute du grand empereur, avec le congrès de Vienne de 1815, la Pologne retomba entre les mains de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche.

Dotée par l'empereur Alexandre d'une constitution qui, bien qu'imparfaite, lui garantissait néanmoins une foule de droits, lui accordait d'assez grandes libertés, la Pologne put jouir d'un peu de repos jusqu'en 1830.

À cette époque, l'Europe entière était en feu. La révolution régnait en France, régnait en Belgique, régnait partout.

Alléguant l'inexécution des traités qui avaient garanti leurs libertés, les Polonais essayèrent, une fois de plus, de recouvrer leur indépendance. Mais, après avoir combattu vaillamment pendant dix mois contre des forces décuplées, ils furent obligés de mettre bas les armes, et, en punition de leur attachement à la liberté, tous leurs privilèges leur furent enlevés—(26 fév. 1832).

Fatiguée d'avoir à lutter sans cesse contre un peuple si peu nombreux, mais brave au suprême degré, et désireuse d'y mettre un terme, c'est alors que la Russie organisa le plan de répression le plus intolérant et le plus barbare qui se